

Zeitschrift: L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève
Herausgeber: L'écran illustré
Band: 2 (1925)
Heft: 23

Artikel: Les misérables
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-729682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉCRAN ILLUSTRÉ

Hebdomadaire paraissant tous les Jedis à Lausanne et Genève

Directeur : L. FRANÇON, fondateur

ADMINISTRATION et RÉGIE DES ANNONCES : 11, Avenue de Beaulieu, 11, LAUSANNE — Téléph. 82.77
 ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. par an; 6 mois, 4 fr. 50 :: Etranger, 13 fr. :: Chèque postal N° 11.1028
 RÉDACTION : L. FRANÇON, 22, Av. Bergières, LAUSANNE :: Téléphone 35.13

Des bandits projetaient l'enlèvement de Mary Pickford et de Jackie Coogan

Des dépêches de Los Angeles rapportent une extraordinaire histoire d'un complot ourdi pour enlever Mary Pickford, la fameuse étoile de cinéma.

Il y a trois semaines environ, des agents de la police secrète de Los Angeles, attablés dans un restaurant, entendirent trois hommes qui discutaient un projet d'enlèvement. Les trois individus furent filés et le complot fut mis au jour. Les conspirateurs devaient s'emparer de Mary Pickford un soir, au moment où elle rentrait chez elle, la placer dans une cachette aménagée dans la montagne. L'intention des bandits était de ne faire aucun mal à l'artiste, mais seulement d'obtenir une forte rançon pour sa mise en liberté. Ils étaient décidés à exiger une somme de 200,000 dollars, soit près de 4 millions de francs. Rien d'exagéré, comme on voit, pour une artiste cinématographique dont les appointements hebdomadaires ont parfois dépassé cent mille francs.

Après quelques jours de filature, les policiers réussirent à mettre la main sur un des bandits. Habilement cuisiné, l'individu avoua sa participation au complot et se fit indicateur. Ayant reçu des instructions de la police, il fut relâché et rejoignit ses compagnons. Toutes les dispositions étaient prises et les bandits avaient décidé de tenter hier soir l'enlèvement. A la nuit tombée, une luxueuse automobile s'arrêtait dans une rue déserte, à quelque distance de la villa de Douglas Fairbanks. Trois hommes en descendirent et d'un pas nonchalant, chacun par un chemin différent, gagnèrent les abords de la villa. Mais ils avaient à peine pris leurs positions qu'un détachement de policemen en civil leur tombait dessus. Toute résistance était impossible. Les trois individus furent arrêtés et conduits au Dépôt.

Des renseignements recueillis par la police, il ressort que les bandits, après la réussite de leur premier coup, avaient l'intention d'enlever de la même manière plusieurs autres grandes vedettes de l'écran et notamment Jackie Coogan, pour lequel une rançon de 1 million de dollars (soit 20 millions de francs) aurait été exigée.

La première pensée du directeur de la police de Los Angeles avait été que le complot n'était qu'une manière nouvelle de publicité, mais les rapports de ses agents le convainquirent bientôt que le projet d'enlèvement était authentique.

(Journal.)

Qui est Pascaline ?

Henri Desfontaines a commencé le *Sang des Aïeux*. C'est dimanche dernier, dans la salle de rédaction d'un grand quotidien parisien, que le premier tour de manivelle a été donné. Le journaliste Francœur, interprété par l'excellent artiste qu'est Fernand Hermann, a été désigné pour suivre les opérations de la nouvelle guerre qui met aux prises deux peuples balkaniques. Mais, avant son départ, Francœur a de nombreuses affaires de famille à régler, d'autant plus qu'il est seul avec sa sœur Pascaline, une charmante jeune fille d'une vingtaine d'années.

Mais au fait, qui est Pascaline ? En donnant la distribution, nous avons réservé ce nom pour en laisser toute la surprise à nos lecteurs. Pascaline vivra à l'écran sous les traits du plus charmant minois de l'écran français : la délicieuse Paulette Berger. La charmante interprète apportera au *Sang des Aïeux* tout le charme de sa grâce et de sa belle et souriante jeunesse.

Faites de la Publicité

dans L'ÉCRAN ILLUSTRÉ
 le plus lu des journaux cinématographiques.

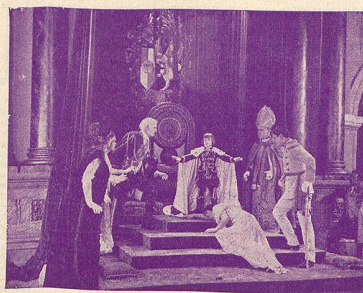
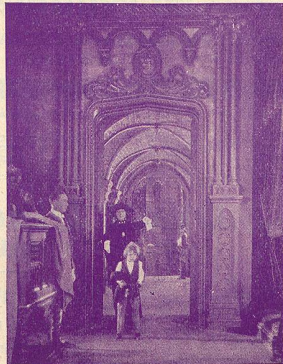


Marquise L. BOSKY

qui a joué dans *Caprice de Femme*; *On ne badine pas avec l'amour*, et qui vient de se distinguer dans *Les Fils du Soleil*.

VIVE LE ROI !

Avec Jackie Coogan, qui passe cette semaine au Royal-Biograph.



L'ÉCRAN ILLUSTRÉ
 paraît tous les Jedis

Le droit de regard

Les auteurs réclament « le droit de regard » sur la traduction et l'exécution de leurs œuvres par les réalisateurs de films. Rien n'est plus logique.

Certaines adaptations, surtout lorsqu'elles sont faites par des étrangers, deviennent la caricature lamentable du roman, du conte ou de la nouvelle qu'elles prétendent divulguer sur l'écran. Nous avons vu, maintes fois, de bien tristes spectacles et tout le monde comprend la réclamation de nos écrivains, de nos poètes. Mais ne furent-ils pas, jusqu'à présent, les principaux responsables des attentats dont ils se plaignent tout à coup ? N'ont-ils pas vendu, par contrat, le droit de reproduction, sans se réserver — précaution élémentaire — la faculté d'interdire ce qui déformerait ou mutilerait l'ouvrage cédé ? Par dédain, peut-être, par désintéressement à coup sûr, de ce qu'ils considéraient comme un art inférieur capable tout au plus de donner au public le désir de lire le livre après avoir vu le film, les auteurs signaient, les yeux fermés, des conventions dangereuses.

Ils s'aperçoivent, aujourd'hui, du même coup, que le cinéma se perfectionne en se développant et que les trahisons dont ils sont victimes leur font plus de mal que de bien.

« Le droit de regard » s'impose donc, mais il faudra l'exercer avec mesure. S'il devient une gêne constante pour les opérations techniques, une fois de plus « la machine à réfaire la vie » difficilement remise en état de marche normale par des gens dévoués et avertis, aura de pitoyables ratés.

Que les auteurs exercent le droit de regard sur le scénario d'abord, qu'ils en usent, après avoir accordé cette première approbation, sur les scènes tournées à l'extérieur et à l'atelier, mais au cours même de la prise de vues et non pas sur le film terminé, monté, prêt à être présenté.

En France tout ira bien, puisque les erreurs commises n'ont jamais été bien graves. A l'étranger c'est un véritable problème qui se poserait, s'il n'était possible de déléguer un représentant autorisé, muni d'instructions précises pour sauvegarder les intérêts du romancier.

Le débat qui s'ouvre ne manquera pas de provoquer d'excellentes et multiples suggestions. Et nous aurons bientôt, pour peu que chacun veuille y collaborer sans arrière-pensée, un règlement clair et précis qui évitera toute contestation et surtout des fautes inexcusables.

(Le Journal.)

Les Misérables

Favorisé par un temps splendide, Henri Fescourt tourne sans arrêt le premier chapitre des *Misérables* : toutes les scènes concernant Mgr Myriel, son jardin et son évêché, le vol des chandeliers par Jean Valjean, celle de l'ancien forçat avec le petit Gervais, l'histoire de la pièce de deux francs, etc... Les photos qu'il nous a été donné de voir de ces scènes montrent avec quelle puissance d'expression, quelle profondeur, Henri Fescourt pénètre l'âme des personnages de Victor Hugo et avec quelle maîtrise ses interprètes le suivent. Gabriel Gabrio est un Jean Valjean frappant de réalisme et de sincérité et il est vraiment difficile de concevoir le héros de Victor Hugo sous d'autres traits.

Paul Jorge, qui incarne Mgr Myriel avec toute l'onction et la finesse désirables, aura trouvé, dans ce rôle, une des plus belles compositions de sa carrière.

Paulette dactylo

Paulette Berger a décidément des dispositions pour le métier de dactylo. Dans *Amour et Carburateur* nous la voyons déjà taper le courrier de son père, l'ancien marchand de bicyclettes devenu un magnat de l'automobile.

Dans *Le Prince Aryad*, nous la retrouvons, charmante Pascaline, mettant au net ses mémoires — mais ce jour est si lointain qu'on n'ose y penser ! — elle n'aura pas besoin de faire taper son manuscrit par une maison de copie, par la grâce de divers films qu'elle aura réalisés elle sera devenue une très habile dactylo et voilà qui va lui concilier les sympathies et toutes les charmantes jeunes filles dont elle est « la collègue ».